

RAPPORT SYNTHÈSE D'UNE ÉTUDE
QUALITATIVE LE CRÉDIT D'IMPÔT
LIÉ AU PAMT

Présenté à la :

DIRECTION DE L'ÉVALUATION,
DIRECTION GÉNÉRALE ADJOINTE DE LA
RECHERCHE, DE L'ÉVALUATION ET DE LA
STATISTIQUE,
MINISTÈRE DE L'EMPLOI ET DE LA
SOLIDARITÉ SOCIALE

Par :
CRA-COGEN

PROJET #6283
Février 2006

TABLE DES MATIÈRES

PAGE

SECTION 1 INTRODUCTION

1.1	Contexte et objectifs.....	2
1.2	Mandat spécifique à cette étude	3

SECTION 2 MÉTHODOLOGIE

2.1	Approche méthodologique	5
2.2	Résultats de l'analyse de la base de données	6
2.3	Résultats des appels effectués	7
2.4	Critères de sélection et profil des participants aux groupes	8
2.5	Logistique et tenue des groupes de discussion	10
2.6	Guide de discussion	11
2.7	Réalisation des entrevues téléphoniques.....	11

SECTION 3 SYNTHÈSE DES RENCONTRES DE GROUPE

3.1	Information sur le crédit d'impôt relié au PAMT	13
3.2	Préparation de la demande de crédit d'impôt	14
3.3	Rôle du crédit d'impôt.....	17
3.4	Incitation au développement des compétences	18
3.5	Démarche avant d'inscrire les employés au PAMT	19
3.6	Fonctionnement	20
3.7	Problèmes.....	22
3.8	Identification des programmes ou incitatifs utilisés	23
3.9	Besoins des entreprises	24
3.10	Améliorations du PAMT ou du crédit d'impôt	25
3.11	Résumé des bénéfices du crédit d'impôt ou du PAMT	27

SECTION 4 RÉSULTATS DES ENTREVUES TÉLÉPHONIQUES

4.1	Notoriété du crédit d'impôt.....	29
4.2	Expérience avec le PAMT	30
4.3	Raisons de ne pas profiter du crédit d'impôt pour les entreprises qui connaissent le crédit	32
4.4	Profil des entreprises.....	34

ANNEXES

ANNEXE 1 : QUESTIONNAIRE

ANNEXE 2 : GUIDE DE DISCUSSION

SECTION 1

INTRODUCTION

1. INTRODUCTION

1.1 CONTEXTE ET OBJECTIFS

La qualification de la main-d'œuvre est un enjeu stratégique dans la majorité des secteurs d'activité économique. Elle constitue un facteur déterminant de la compétitivité des entreprises et de leur capacité à survivre et à prospérer. Pourtant, plusieurs entreprises, surtout des PME, investissent peu dans la formation de leur main-d'œuvre. Celles-ci font face à des difficultés particulières en ce qui concerne la formation de leur personnel : elles ne sont pas convaincues du rendement de la formation, étant donné son coût élevé et le risque de voir les employés formés être embauchés par des firmes concurrentes. Faute de ressources, elles éprouvent de la difficulté à organiser des activités de formation.

Le Programme d'apprentissage en milieu de travail (PAMT) a été la première stratégie officiellement mise en place dans le contexte du Cadre général en 2002. Le PAMT se définit par l'approche du compagnonnage, qui est utilisé pour la reconnaissance, le développement et l'évaluation des compétences. Les entreprises admissibles peuvent obtenir un crédit d'impôt qui s'applique aux activités d'apprentissage réalisées dans le cadre du PAMT pour financer une partie des dépenses liés au PAMT.

L'objectif du présent mandat était de connaître le point de vue des entreprises sur le crédit d'impôt lié au PAMT, afin de valider sa pertinence et de voir s'il répond aux besoins des entreprises participantes.

De façon plus spécifique, les objectifs de cette étude étaient d'explorer :

- l'adéquation du crédit d'impôt pour stage en milieu de travail lié au PAMT aux besoins des entreprises ;
- la concurrence ou la complémentarité avec d'autres incitatifs fiscaux, mesures ou programmes visant à aider les entreprises à accroître les compétences de leur main-d'œuvre;
- l'importance du crédit d'impôt dans l'entente sur le PAMT et,
- la satisfaction des entreprises envers l'application du crédit d'impôt.

1.2 MANDAT SPÉCIFIQUE À CETTE ÉTUDE

Dans ce contexte, la direction de l'évaluation du ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale a reçu le mandat de recueillir le point de vue des entreprises participant au PAMT. Pour ce faire, ils ont fait appel à notre firme.

Ce rapport présente l'analyse synthèse des commentaires recueillis lors de rencontres en groupes de discussion, ainsi que ceux recueillis lors d'entrevues téléphoniques réalisées afin de recruter des entreprises pour participer aux groupes de discussion.

Madame Diane Vanasse, conseillère en évaluation à la direction de l'évaluation du MESS, est la chargée de projet pour ce mandat.

Le présent rapport se subdivise en quatre sections. Outre l'introduction de la présente section, la méthodologie utilisée est présentée à la section deux. L'analyse synthèse des discussions est présentée à la section trois et les résultats des entrevues téléphoniques sont présentés à la section quatre.

SECTION 2

MÉTHODOLOGIE

2. MÉTHODOLOGIE

2.1 APPROCHE MÉTHODOLOGIQUE

- Dans le cadre du présent mandat, une démarche en deux volets a été retenue pour analyser le crédit d'impôt pour stage en milieu de travail lié au programme d'apprentissage en milieu de travail (PAMT).
- Quatre régions ont été identifiées pour la réalisation des groupes de discussion. Elles ont été choisies pour refléter une diversité de métiers couverts par le PAMT.
- Le premier volet consistait en la réalisation de groupes de discussion auprès d'entreprises ayant bénéficié du crédit d'impôt.
 - Quatre groupes de discussion ont été menés auprès d'entreprises ayant bénéficié du crédit d'impôt dans les régions suivantes : un groupe à Québec, un à Montréal, un à Sherbrooke et un à Saguenay. Au total, 15 représentants d'entreprises ont participé aux groupes.
- Le second volet consistait en la réalisation d'entrevues téléphoniques d'une durée d'environ cinq minutes auprès d'entreprises participantes au PAMT mais n'ayant pas bénéficié du crédit d'impôt. Ces entreprises ont été contactées parmi l'ensemble des entreprises ayant une entente active en janvier 2006 pour les fins du recrutement pour les groupes de discussion. Aux quatre régions identifiées précédemment, on a ajouté la Montérégie afin d'obtenir un minimum d'entreprises, puisque la plupart des entreprises utilisaient le crédit d'impôt.
 - Au total, 22 entrevues téléphoniques ont été réalisées auprès d'entreprises n'ayant pas eu recours au crédit d'impôt.
- Ce rapport présente une analyse synthèse des informations recueillies auprès des 22 entreprises non bénéficiaires du crédit d'impôt et des 15 représentants d'entreprises qui ont participé aux groupes de discussion.
- Rappelons que l'échantillon qui était prévu au départ, pour la réalisation du mandat, a été largement réduit à la suite de l'analyse de la base de données.

2.2 RÉSULTATS DE L'ANALYSE DE LA BASE DE DONNÉES

- À partir de la base de données brute qui nous a été fournie, nous avons effectué une réduction à deux niveaux : nous avons d'abord éliminé les doublons¹ en nous basant sur le numéro de téléphone de la personne contact. Nous avons ensuite éliminé les doublons en utilisant le nom de l'entreprise ayant une entente PAMT. La base de données résiduelle que nous avons ainsi obtenue comportait 267 entrées uniques pour les régions de Québec, Montréal, Saguenay et Sherbrooke. La base de données de la Montérégie comportait, pour sa part, 103 entrées uniques.
- Le tableau suivant résume les résultats de l'élimination des doublons.

Région	Base initiale reçue	Doublons de # de tél.	Doublons d'entreprises	Base résiduelle
Québec, Estrie, Montréal, Saguenay	614	332	15	267
Montérégie	235	124	8	103
Total	849	456	23	370

¹ Ces doublons proviennent possiblement du fait qu'une entreprise peut avoir plus d'une entente de PAMT (plus d'un apprenti).

2.3 RÉSULTATS DES APPELS EFFECTUÉS

- Le tableau suivant résume les résultats des appels qui ont été effectués afin de réaliser le mandat.

	Total	Montréal	Québec	Estrie	Saguenay	Montérégie
Numéros disponibles à la suite de la réduction de la base de données	370	89	76	68	34	103
Numéros hors service	20	5	6	3	3	3
Numéros non éligible	34	6	7	8	4	9
<ul style="list-style-type: none"> • duplicata 	3	2	1	-	-	-
<ul style="list-style-type: none"> • N'ont plus d'entente PAMT 	31	4	6	8	4	9
Numéros où l'éligibilité n'est pas établie	86	26	13	13	7	27
<ul style="list-style-type: none"> • Non réponse/répondeur 	31	9	5	5	1	11
<ul style="list-style-type: none"> • Rendez-vous 	38	13	5	4	4	12
<ul style="list-style-type: none"> • Refus de participer à l'étude 	17	4	3	4	2	4
Numéros éligibles	230	52	50	44	20	64
<ul style="list-style-type: none"> • Entrevues incomplètes 	6	1	3	-	-	2
<ul style="list-style-type: none"> • Non disponible pour le groupe 	120	37	35	34	14	-
<ul style="list-style-type: none"> • Localisé en Montérégie 	54	-	-	-	-	54
<ul style="list-style-type: none"> • Accepte de participer 	28	9	7	6	6	-
<ul style="list-style-type: none"> • N'a pas bénéficié du C. I. 	22	5	5	4	-	8
Entreprises qui ont bénéficié du crédit d'impôt	208 90%	47 90%	45 90%	40 91%	20 100%	56 88%
Entreprises qui n'ont pas bénéficié du crédit d'impôt	22 10%	5 10%	5 10%	4 9%	- -	8 12%

2.4 CRITÈRES DE SÉLECTION ET PROFIL DES PARTICIPANTS AUX GROUPES

- Le recrutement des participants a été réalisé par CRA-Cogem à partir des listes de participants au programme fournies par le ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale.
- Le recrutement des participants a été réalisé à partir du questionnaire qui permettait de classer les entreprises selon qu'elles avaient bénéficié ou non du crédit d'impôt. Le lecteur pourra consulter le questionnaire à l'annexe 1. La présence de chaque participant était confirmée une première fois la veille de la tenue du groupe et une seconde fois la journée même.
- Tel que le montre le tableau suivant, 28 personnes ont accepté de participer à l'un des quatre groupes. Parmi ces personnes, 23 ont confirmé leur présence, 5 l'ont annulée le matin même des rencontres, alors que 7 personnes ne se sont pas présentées et une personne a délégué un remplaçant.

	TOTAL 4 groupes
Personnes recrutées	28
Personnes ayant annulé	5
Personnes confirmées	23
Personnes ayant délégué un remplaçant non éligible	1
Personnes qui ne se sont pas présentées ou qui étaient trop en retard	7
Participants aux groupes	15

Les 15 participants aux quatre groupes ont reçu une somme de 50\$ pour compenser notamment les coûts de déplacement.

- Le tableau suivant présente le profil des participants aux groupes de discussion.

	Total	Montréal	Québec	Estrie	Saguenay
Participants	15	4	4	4	3
Nombre d'années d'expérience avec PAMT					
• 2 ans et moins	2	-	1	-	1
• de 3 à 5 ans	2	1	-	1	-
• plus de 5 ans	11	3	3	3	2
Nombre d'employés dans l'entreprise					
• 50 et moins	12	3	4	3	2
• entre 51 et 100	2	1	-	1	-
• plus de 100	1	-	-	-	1
Secteur d'activité					
• Boulangerie/Pâtisserie	5	1	3	-	1
• Alimentation/Hôtellerie/Restauration	4	-	1	2	1
• Usinage/Manufacturier	4	2	-	2	-
• Foresterie	1	-	-	-	1
• Services personnels	1	1	-	-	-
Nombre d'employés formés par PAMT					
• Moins de 10	7	1	1	3	2
• Plus de 10	8	3	3	1	1

2.5 LOGISTIQUE ET TENUE DES GROUPES DE DISCUSSION

- Les groupes de Montréal, Québec et Sherbrooke ont eu lieu dans des salles aménagées à cette fin. Ces salles sont équipées d'un miroir sans tain permettant l'observation des discussions à partir d'une salle adjacente. Pour les groupes de Montréal et de Québec, des observateurs étaient présents. Ces salles sont également pourvues d'un équipement complet pour l'enregistrement audio et vidéo des discussions.
- Le groupe de Ville de Saguenay s'est tenu dans une salle d'hôtel où l'enregistrement vidéo est possible.
- Tous les groupes ont été animés en français par des conseillers senior de CRA-Cogem. À la suite des groupes, des grilles d'analyses ont été préparées par un analyste expérimenté de CRA-Cogem. Les grilles ont par la suite été revues et corrigées par le conseiller senior responsable de l'animation. C'est à partir de ces grilles d'analyses que le présent rapport synthèse est produit.

2.6 GUIDE DE DISCUSSION

- Un guide de discussion répondant aux différents objectifs de l'étude a été utilisé. Ce guide de discussion a été élaboré par le conseiller senior de CRA-Cogem en collaboration avec la responsable de projet du ministère qui a fourni une liste des thématiques à aborder lors des groupes. Le lecteur pourra consulter ce guide à l'annexe 2.

2.7 RÉALISATION DES ENTREVUES TÉLÉPHONIQUES

- Un court questionnaire d'une durée moyenne de cinq minutes a été administré aux entreprises n'ayant pas eu recours ou n'ayant pas l'intention de bénéficier du crédit d'impôt relié au PAMT.
- Essentiellement, les entrevues visaient à connaître les raisons pour lesquelles certaines entreprises n'avaient pas utilisé le crédit d'impôt.
- Les entrevues téléphoniques, ont été réalisées du vendredi 3 février au mardi 14 février 2006 inclusivement. Les entrevues ont été réalisées par des interviewers expérimentés à partir du centre d'appels de CRA-Cogem situé à Montréal.

SECTION 3

SYNTHÈSE DES RENCONTRES DE GROUPE

3. ANALYSE SYNTHÈSE DES DISCUSSIONS

L'utilisation de verbatims dans l'analyse des résultats a pour objectif d'étayer et d'enrichir la présentation des résultats obtenus. Ces verbatims fournissent généralement un appui additionnel à l'analyse en dépeignant le contexte de la discussion.

3.1 INFORMATION SUR LE CRÉDIT D'IMPÔT RELIÉ AU PAMT

Constat général

Dans l'ensemble, les participants n'ont pas de problème à obtenir de l'information sur le crédit d'impôt du PAMT et soulignent la bonne collaboration des conseillers d'Emploi-Québec à cet égard. La seule piste d'amélioration mentionnée est la possibilité de pouvoir remplir les formulaires en ligne.

- L'animateur a débuté la discussion en demandant aux participants de quelle manière ils ont appris l'existence du crédit d'impôt relié au PAMT. Les principaux commentaires obtenus à ce sujet sont les suivants :
 - par un agent d'Emploi-Québec qui a contacté les entreprises et qui leur a expliqué le programme.
 - le programme était déjà en place lors de l'achat où à leur arrivée en poste dans l'entreprise.
 - par des recherches personnelles sur Internet.
 - par le biais d'associations, d'ateliers ou de connaissances.

« Je connaissais quelqu'un qui profitait du programme et qui m'en a parlé. ».
- Les participants ont ensuite indiqué si les caractéristiques du crédit d'impôt leur avaient été présentées correctement. Les commentaires suivants ont été obtenus :
 - La majorité des participants n'a pas eu de difficulté à obtenir les informations sur le crédit d'impôt. Les relations avec les agents d'Emploi-Québec sont bonnes et les participants se réfèrent à eux pour obtenir les précisions requises.

« À la première étape il faut les solliciter, mais une fois qu'on est dans le système ça va très bien, tout est facile à gérer ».

- Un seul des participants a eu quelques difficultés, mais le tout remonte aux débuts du programme et il attribue cet état de fait à la période de rodage normale lorsqu'on met en place un nouveau programme.
- Au Saguenay quelques participants mentionnent qu'il est plus difficile d'obtenir les informations requises de la part du ministère du Revenu;

« On fait des demandes au ministère du Revenu et ils ne connaissent pas beaucoup le programme ».

- Interrogés sur les améliorations qui pourraient être apportées sur l'information transmise aux entreprises, les participants n'ont relevé qu'un aspect, celui de l'utilisation accrue d'Internet afin de pouvoir éventuellement remplir les formulaires directement en ligne.

3.2 PRÉPARATION DE LA DEMANDE DE CRÉDIT D'IMPÔT

Constat général

Bien qu'ils ne rencontrent pas de problèmes particuliers pour préparer leur demande de crédit d'impôt, plusieurs participants utilisent les services de leur comptable pour s'acquitter de cette tâche.

Quelques contraintes ont été soulignées dont la baisse du niveau du crédit (de 40% à 30%), la durée fixe du programme, la rigidité du carnet d'apprentissage et certaines dépenses non admissibles au crédit d'impôt.

- L'animateur a interrogé les participants sur la phase de préparation de leur demande de crédit d'impôt. À savoir si les participants ont reçu de l'aide pour préparer leur demande, les commentaires suivants ont été obtenus :

- Plusieurs participants mentionnent que c'est le comptable qui a la responsabilité de préparer ces demandes ou qui effectue les démarches pour obtenir le crédit d'impôt.
- Quelques uns ont eu l'aide du personnel d'Emploi-Québec.

« La première fois, quelqu'un est venu m'aider, sinon je n'ai pas eu besoin d'aide ».

- Un participant a rempli lui-même la demande sans aucune difficulté.
- Avec l'arrivée du nouveau système informatique, des participants croient qu'ils n'auront plus besoin de l'aide du comptable pour remplir les formulaires.

« Lorsque nous pourrons le faire directement par ordinateur, nous n'aurons plus besoin du comptable pour faire la demande ».

- Lorsqu'interrogés sur les problèmes rencontrés pour préparer leur demande de crédit d'impôt :
 - La majorité des participants disent n'avoir rencontré aucun problème ou difficulté à préparer leur demande.
 - Néanmoins, la complexité de certains formulaires a été soulevée et semble créer un certain stress chez quelques participants, ils craignent de se voir refuser le crédit d'impôt.
 - Une participante dit avoir eu des problèmes en raison d'un abandon passé au programme. Elle a dû convaincre Emploi-Québec de la volonté réelle de son entreprise de faire de la formation.
- Au niveau des contraintes inhérentes au programme, les participants ont fait les commentaires suivants :
 - La baisse du crédit d'impôt de 40% à 30% est un élément important et dans certains cas les participants ont indiqué que ça pouvait aller jusqu'à remettre en question leur participation au programme.

« Le montant qu'on avait avant était beaucoup mieux... c'est difficile à accepter, j'ai l'impression d'être moins reconnu ».

- Des participants souhaiteraient que la limite de deux ans pour le programme de formation soit plus flexible, soit en fonction des différents métiers, soit de manière plus générale. On souhaite obtenir un peu plus de temps dans le cas d'apprentis qui manifestent de l'intérêt mais qui ont plus de difficultés d'apprentissages.

« Pour certains 2 ans ce n'est pas suffisant. Il faudrait qu'il puisse y avoir des extensions, même d'une année... Lorsqu'on prend quelqu'un de zéro c'est plus long ».

- La rigueur entourant le cahier d'apprentissage est un aspect qui a été discuté dans tous les groupes. Les participants apprécient beaucoup le cahier qui assure une structure à la formation, mais certains croient qu'il devrait être adapté à chacune des entreprises. Dans certains cas il y a des modules dans le cahier qui font référence à des tâches que l'employé n'aura jamais à réaliser.
- Un participant suggère qu'une tierce partie signe les acquis dans le cahier d'apprentissage afin de s'assurer de l'objectivité relative au contrôle de la formation.

« C'est facile pour un compagnon de signer un module même si les tâches ne sont pas vraiment acquises ».

- Quelques participants jugent que certaines dépenses, jugées inadmissibles, devraient l'être. Ainsi les pertes de matériel reliées directement à la formation, suite à des erreurs ou utilisé pour effectuer des simulations, devraient être admissibles. Au Saguenay, les participants mentionnent que les bénéfices marginaux devraient aussi être inclus dans les dépenses admissibles.
- Dans le domaine de la foresterie on souligne que les frais de déplacement et d'hébergement devraient aussi être admissibles.

3.3 RÔLE DU CRÉDIT D'IMPÔT

Constat général

Dans l'ensemble, le crédit d'impôt est considéré comme un élément crucial du PAMT. Avec l'obtention du crédit d'impôt on s'assure que la formation se donne dans des conditions plus propices, plus tolérantes et plus efficaces pour l'apprenti. La structure d'encadrement du PAMT est aussi mentionnée comme étant un avantage important de la formation en entreprise.

- Interrogés sur l'importance du crédit d'impôt dans leur décision d'adhérer au PAMT, les participants ont émis les commentaires suivants :
 - Les participants ont indiqué que le crédit d'impôt est un élément crucial du programme. Il est très important dans le processus décisionnel.

« Je n'aurais pas pu me permettre d'investir 2 ans dans la formation... Nos compagnons sont déjà payés cher de l'heure et avec le matériel en plus... on ne l'aurait pas fait sans le crédit ».
 - Le crédit prévient également le risque de former un employé qui quittera l'entreprise avant d'avoir pu être rentable.
 - Le crédit d'impôt permet aussi de payer suffisamment les employés qui reçoivent la formation.

« Avant, je payais mes employés à 8,50\$ de l'heure. Avec le programme je leur donne 9,50\$ en entrant et 10\$ après 3 mois ».
- Interrogés à savoir s'ils auraient agi différemment si le crédit d'impôt, n'existait pas, les participants ont indiqué :
 - Sans le crédit d'impôt les entreprises embaucheraient du personnel avec expérience déjà formé alors que le crédit d'impôt permet d'embaucher des jeunes et de leur donner de la formation.
 - Il y aurait moins de formation, bien que les participants reconnaissent qu'ils n'ont pas le choix d'en donner. Elle serait moins élaborée et moins importante. Le crédit d'impôt permet de mieux développer les employés.

« On a pas le choix de donner de la formation pareil, mais on ne le ferait pas avec la même intensité... Les employés ne seraient pas rendus à la même place sans le programme ».

- Un participant souligne que le PAMT, outre le crédit d'impôt, apporte une structure à la formation et que cette structure d'encadrement, à elle seule, est très importante.

3.4 INCITATION AU DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES

Constat général

Les participants sont d'avis que le crédit d'impôt est un incitatif important pour le développement des compétences. Le PAMT jouit d'une perception favorable des entreprises participantes au point où on suggère que son application soit élargie à tous les finissants pour assurer leur intégration au milieu du travail.

- À la question : *« le crédit d'impôt constitue-t-il un incitatif réel à la formation ? »*, les réponses suivantes ont été obtenues :

- La majorité des participants considère que le crédit d'impôt est un incitatif important pour le développement de la main-d'œuvre. Il permet aux employeurs d'être plus ouverts et plus tolérants face aux erreurs des apprentis.

« Le crédit permet d'être plus tolérant lorsque des erreurs arrivent... Les heures nécessaires à la formation sont des heures qui devraient être facturées, mais comme nous avons un crédit et que nous connaissons l'objectif du programme, on peut laisser la formation aller ».

- De plus, le crédit d'impôt permet aux entrepreneurs de motiver les employés en les formant à différentes tâches dans l'entreprise.

« Avec le programme, l'employé a un an d'apprentissage pendant lequel il fera le tour des tâches dans l'entreprise et aura un diplôme au bout ».

- Interrogés à savoir si on pourrait procéder autrement pour développer les compétences des apprentis, les participants ont fait les commentaires suivants :

- Certains ont proposé de donner un crédit d'impôt pour tout employé qui en est à sa première année de travail en sortant de l'école.

« Il y a de grandes différences entre l'école et le marché du travail, ce n'est pas la même mentalité, donc ils doivent être formés différemment ».

- Des participants soulignent l'importance de bien cibler les personnes qui reçoivent la formation.
- Les modèles école/travail permettant l'alternance entre des journées en classe et des journées en entreprise sont discutés et plusieurs semblent d'accord que cela aurait pour effet d'améliorer la formation des apprentis. Cependant, un entrepreneur en foresterie du groupe de Saguenay mentionne que ce mode de fonctionnement serait difficilement applicable à son secteur d'activité, principalement à cause des complications qu'entraîneraient les déplacements et la gestion des camps de travail. Un autre participant a mentionné que ce mode de fonctionnement serait plus difficile puisqu'il impliquerait des négociations avec le syndicat.
- Un participant a suggéré que les chercheurs d'emploi intéressés à recevoir de la formation en milieu de travail puissent aussi s'inscrire ou signifier leur intérêt à Emploi-Québec qui pourrait les mettre en contact avec des employeurs à la recherche d'apprentis.
- Un participant au groupe de Montréal mentionne qu'il serait intéressant d'avoir un programme qui les aiderait à regrouper le savoir de plusieurs entreprises, en encourageant des échanges entre les formateurs des différentes organisations, ou en favorisant des échanges avec d'autres pays.

3.5 DÉMARCHE AVANT D'INSCRIRE LES EMPLOYÉS AU PAMT

Constat général

La participation au PAMT implique des efforts importants et un niveau élevé d'implication de la part des entreprises, qui se traduisent par un investissement important en temps. Ainsi, avant d'intégrer un apprenti dans le PAMT les entreprises participantes veulent s'assurer qu'il ait la motivation et les aptitudes pour réussir.

- L'animateur interroge les participants sur la façon dont les entreprises choisissent les employés qu'ils vont inscrire au PAMT. Les commentaires recueillis sont les suivants :
 - Certains participants ont indiqué chercher à s'assurer que l'employé est motivé à recevoir de la formation.
 - D'autres vont attendre un peu, laisser le temps à l'employé de démontrer son aptitude pour la formation. Après une période de probation, l'entreprise est en mesure d'évaluer les capacités de l'employé à recevoir de la formation.

« Nous attendons quelques semaines ou quelques mois pour s'assurer qu'ils sont aptes à recevoir la formation... La formation prend du temps et de l'énergie, l'apprenti doit avoir du potentiel ».
 - Un participant du groupe de Montréal a, pour sa part, indiqué que la mesure de motivation des employés se fait de façon intuitive en fonction des attitudes et des comportements du travailleur.

« La mesure de la motivation se fait un peu au 'pif', on observe ses attitudes ».
 - Un participant du groupe de Saguenay indique que dans le domaine de la foresterie on inscrit les employés au programme dès l'embauche, et ce, pour donner la formation plus rapidement et ainsi maximiser la rétention de l'employé.

3.6 FONCTIONNEMENT

Constat général

Les participants sont satisfaits du soutien et de l'implication des employés d'Emploi-Québec. Cependant, ils déplorent ne pas recevoir le même niveau de soutien de la part du ministère du Revenu.

Quelques irritants ont été soulevés : les délais de paiement, le fait que certains examens soient obsolètes ou que l'attestation de participation tarde parfois à arriver.

- Le deuxième thème aborde le fonctionnement de l'entente et du crédit d'impôt. L'animateur veut d'abord connaître les perceptions et commentaires des participants sur le cheminement de leur demande.
 - Les participants disent avoir obtenu un excellent soutien de la part des employés d'Emploi-Québec. Certains indiquent cependant que le soutien n'est pas aussi bon du côté du ministère du Revenu, certains disent même avoir l'impression d'en savoir plus qu'eux.
 - Au Saguenay, un participant a souligné un problème avec les délais de signature, lors de certaines périodes dans l'année. Dans le domaine forestier, ces délais de signature peuvent entraîner des retards dans la formation de certains groupes d'individus.

« Rien ne débloque tant que l'entente n'est pas signée. Si j'engage lorsque la personne d'Emploi-Québec est en vacances, il peut y avoir un délai d'un mois et demi et je ne reçois pas d'argent parce que l'entente n'est pas signée. »
 - Dans l'ensemble des régions, les participants ont souligné qu'il s'écoule beaucoup de temps entre la demande de crédit et la réception du paiement. Les entreprises trouvent difficile de supporter les coûts en attendant le crédit.

« Il peut y avoir un délai de 16 à 17 mois avant de recevoir le premier paiement. L'entreprise doit avoir les reins assez solides pour supporter cela. »

- En ce qui concerne l'attestation de participation, quelques participants disent avoir rencontré des problèmes.
 - Un participant mentionne que certains examens devraient être mis à jour pour refléter l'évolution de l'industrie.

« Un responsable m'a dit qu'il donnait le même examen depuis 6 ans. »
 - Certains participants ont mentionné que les délais pour recevoir les attestations étaient parfois longs, ce qui devient problématique si l'employé quitte l'entreprise.

« Mon employé a le temps de partir avant que son diplôme arrive. »
 - Un participant du groupe de Saguenay mentionne que le délai pour la réception des attestations n'est pas problématique.

« Il y a des délais, mais il n'y a pas d'urgence. »
 - Les participants du groupe de Sherbrooke voient les attestations de participation de façon très positive. Un participant du domaine de la restauration mentionne que ces attestations sont un passeport important pour se trouver des emplois à l'extérieur du Québec.

« Le sceau rouge permet de voyager. »
 - Un participant mentionne que les employés immigrants semblent moins portés à vouloir obtenir les attestations.
 - Un autre participant mentionne que les bénéficiaires du programme sont souvent des décrocheurs et qu'il peut s'avérer stressant pour eux de passer des examens.
- L'application du crédit d'impôt ne pose aucun problème aux participants.
 - Un participant mentionne cependant qu'une petite erreur peut entraîner des délais importants avec le ministère du Revenu.

- Sur l'application du crédit d'impôt à d'autres façons de développer les qualifications des employés, les participants ont émis les commentaires suivants :
 - Il est proposé d'élargir le programme pour inclure les travailleurs autonomes ou pour appliquer cette approche de formation à d'autres catégories d'emploi, incluant certains postes reliés à l'administration.
 - Un participant indique que ce programme (PAMT) pourrait être utile pour aider à l'intégration des immigrants, et ce, à la condition qu'il englobe l'apprentissage du français.

3.7 PROBLÈMES

Constat général

Les participants n'ont pas de problème majeur lié au fonctionnement du PAMT ou du crédit d'impôt. Cependant de petits ajustements seraient souhaités en ce qui concerne les ressources externes, la reconnaissance du salaire du propriétaire d'une entreprise ou l'obligation que les vacances du compagnon et de l'apprenti coïncident pour l'obtention du crédit d'impôt. Globalement, les participants ont dit souhaiter que les règles des 2 paliers de gouvernement soient compatibles pour l'obtention de crédits sous différents programmes.

- Les participants discutent des problèmes qu'ils ont rencontrés dans le cours du programme. Voici les commentaires recueillis :
 - Un des participants du groupe de Montréal indique que, puisqu'il est propriétaire de son entreprise et qu'il ne prend aucun salaire direct, il n'a pas droit à un crédit d'impôt pour son rôle de compagnon.
 - La situation des personnes ressources extérieures à l'entreprise a été soulevée puisque certaines entreprises déplorent le fait de ne pas pouvoir utiliser de ressources externes pour dispenser la formation à leurs employés.
 - Un participant mentionne que les 2 paliers de gouvernement devraient s'entendre pour avoir des règles compatibles pour l'obtention des crédits sous différents programmes.

- Un participant au groupe de Québec souligne qu'un irritant vient du fait que l'apprenti doit prendre ses vacances en même temps que son compagnon. Ainsi, si l'un ou l'autre est en vacances, le crédit d'impôt ne s'applique pas.

3.8 IDENTIFICATION DES PROGRAMME OU INCITATIFS UTILISÉS

Constat général

Les participants ont recours à différents programmes ou crédits d'impôt mais aucun conflit entre ces programmes n'est ressorti des discussions. Il semble plutôt que ceux-ci sont complémentaires entre eux.

- Les participants identifient les autres programmes, concurrents ou complémentaires, auxquels ils participent ou dont ils bénéficient.
 - Au nombre des programmes ou crédits mentionnés, on retrouvait :
 - Programme de stagiaires où les finissants scolaires viennent passer quelques semaines en entreprise;
 - Programmes d'aide à l'embauche des immigrants;
 - Crédits d'impôt pour la recherche et le développement;
 - Programme du Fonds National, permettant aux entreprises de développer leur propre programme de formation;
 - Stages de fin d'études non rémunérés;
 - Programmes de placement étudiant.
 - Subvention pour de la formation spécifique dans le domaine de l'hôtellerie;
 - Quelques participants ont mentionné recevoir de l'argent d'Emploi-Québec pour couvrir une partie du salaire d'un chercheur d'emploi par le biais du programme de subventions salariales, mais les résultats ne sont pas toujours concluants, compte tenu du manque d'intérêt de certains travailleurs. Ces subventions salariales sont, selon lui, moins efficaces que le PAMT parce qu'il est plus avantageux de former quelqu'un qui a déjà des connaissances que quelqu'un qui ne connaît rien du métier.

« J'ai eu des mauvaises expériences et comme on prend des engagements de plusieurs mois et qu'on a un contrat signé, on ne peut rien faire....Il est plus encourageant d'investir sur une personne qui a déjà des acquis dans le domaine. »

- Plusieurs ont mentionné qu'aucun programme n'entre vraiment en concurrence avec le PAMT. Les programmes leur apparaissent être plutôt complémentaires entre eux en général.

3.9 BESOINS DES ENTREPRISES

Constat général

Les participants sont d'avis que le crédit d'impôt du PAMT répond bien aux besoins et qu'il contribue à créer dans l'entreprise des effets bénéfiques tant au niveau de la qualité de la formation qu'au niveau du moral, du sentiment d'appartenance et de fidélisation des employés participants.

- Les participants jugent de l'adéquation du PAMT et de son crédit d'impôt avec les besoins des entreprises participantes. Voici les commentaires recueillis :
 - Le crédit actuel permet de répondre à différents besoins des entreprises, dont :
 - maximiser la fidélisation et la rétention des employés;
 - aide à créer de la chimie dans l'entreprise;
 - aide à résoudre les problèmes liés au manque de main-d'œuvre;
 - aide à proposer un plan de carrière aux employés;
 - aide à la formation d'un sentiment d'appartenance;
 - permet de combler l'écart qui subsiste entre l'école et le marché du travail;
 - permet de donner une structure à une génération de travailleurs moins motivés.

« Les nouveaux aiment être encadrés. S'ils savent qu'il y a une démarche, c'est bon pour le sentiment d'appartenance... Avant il n'y avait pas de carte de compétence dans notre domaine d'activité, maintenant les employés qui suivent le programme sont reconnus par Emploi-Québec... La majorité des employés qui ont suivi le programme sont encore à mon emploi. »

- Un participant apporte un bémol en disant que le programme n'engendre pas vraiment la fidélisation des employés.

« Je ne crois pas que le programme génère un sentiment d'attachement plus puissant. Je ne pense pas que cela a fait baisser le taux de roulement dans mon entreprise »

3.10 AMÉLIORATIONS AU PAMT OU AU CRÉDIT D'IMPÔT

Constat général

Les participants suggèrent plusieurs avenues d'améliorations pour un programme qu'ils apprécient. Les améliorations proposées sont liées à la durée du programme, à son élargissement à d'autres métiers ainsi qu'au fonctionnement général du PAMT. On souligne aussi un besoin de mieux faire connaître le programme.

- Les participants sont interrogés sur les améliorations qu'ils souhaiteraient.
 - Les principales suggestions sont présentées ci-dessous :
 - Pouvoir allonger le temps maximal de formation couvert par le crédit d'impôt.

« Après 2 ans, le crédit pourrait baisser progressivement, mais pas être totalement retiré ».
 - Élargir le programme à d'autres métiers qui ne sont présentement pas couverts.
 - Augmenter l'encadrement donné aux nouveaux employés.
 - Ajouter des éléments de formation sur les comportements à adopter sur le marché du travail : former son image, la façon de se comporter, les attitudes.
 - Pouvoir changer de compagnon sans avoir à contacter Emploi-Québec.

« Si mon expert d'une machine en particulier est une autre personne que le présent compagnon, je veux que celui-ci puisse quand même donner la formation ».

- Que les participants au programme puissent être contactés pour proposer des améliorations au guide.
« Je vois un décalage entre la théorie et la pratique dans le carnet ».
- Qu'Emploi-Québec fasse une plus grande promotion du programme.
« Si je n'avais pas eu un employé sur le programme, je n'aurais jamais connu son existence ».
- Augmenter le crédit d'impôt offert en le ramenant à son niveau d'origine.
- Inclure les bénéficiaires marginaux dans les dépenses admissibles.
- Réduire les délais de paiement. Des participants proposent que le programme soit géré par un seul ministère, Emploi-Québec. Celui-ci pourrait avoir des budgets pour payer les entreprises. Il serait ainsi beaucoup plus rapide d'obtenir les paiements. Un des participants mentionne que la gestion du paiement pourrait être identique à celle des subventions salariales.
- Qu'une évaluation externe soit effectuée pour s'assurer que les modules signés représentent bien des acquis de l'apprenti.
- Ne pas être trop rigoureux en ce qui a trait aux vacances des compagnons.
- Globalement, les participants sont très satisfaits du programme.
« Il s'agit d'un programme unique et on espère qu'il va se poursuivre ».

3.11 RÉSUMÉ DES BÉNÉFICES DU CRÉDIT D'IMPÔT OU DU PAMT

- Finalement, l'animateur demande aux participants de résumer les avantages du crédit d'impôt ou du PAMT.
 - Pour les employeurs :
 - Crée une bonne ambiance de travail.
 - Permet de fidéliser les employés et de réduire le taux de roulement.
 - Mobilise le personnel.
 - Permet de former une main-d'œuvre qualifiée.
 - Le crédit rembourse une partie de l'investissement en formation.
 - Augmentation de la productivité et de la compétitivité.
 - Capacité d'offrir une formation structurée à ses employés.
 - Permet d'être plus tolérant envers les employés en formation.
 - Permet de s'asseoir et de discuter de la progression des employés.

 - Pour les employés (selon les employeurs rencontrés) :
 - Génère un sentiment d'appartenance.
 - Valorise les compagnons et les apprentis.
 - Permet d'offrir une meilleure rémunération aux employés.
 - Crée une meilleure communication entre le personnel.
 - Permet d'offrir un meilleur encadrement au employés.
 - Donne aux employés une meilleure vision de l'entreprise.
 - Valorisation du travail.
 - Augmentation de l'intérêt et de la motivation.
 - Donne l'accès aux connaissances et à l'expérience du compagnon.

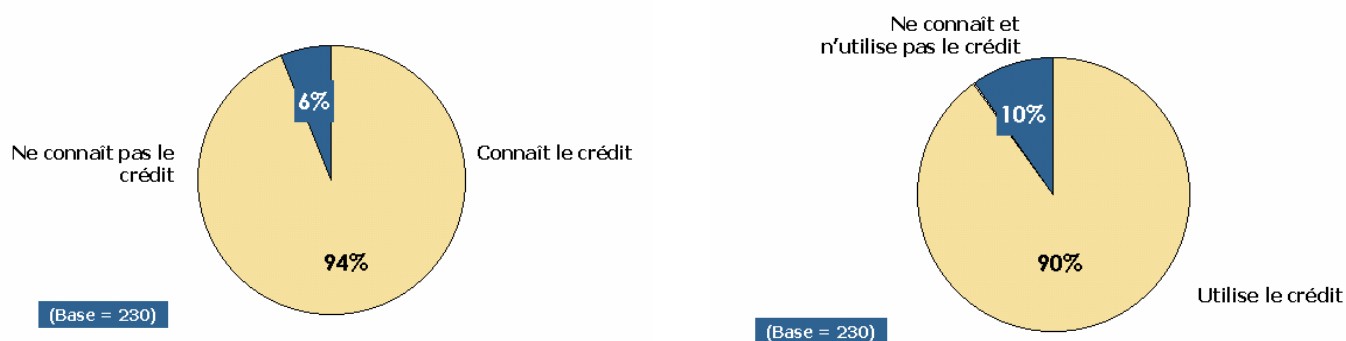
SECTION 4

RÉSULTATS DES ENTREVUES TÉLÉPHONIQUES

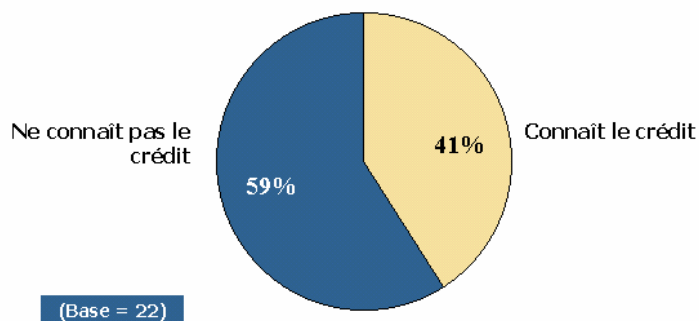
4. RÉSULTATS DES ENTREVUES TÉLÉPHONIQUES

4.1 NOTORIÉTÉ DU CRÉDIT D'IMPÔT

- Plus de neuf entreprises participantes sur dix connaissent et utilisent le crédit d'impôt lié au PAMT.



- Plus de la moitié des entreprises qui n'utilisent pas le crédit d'impôt lié au PAMT n'en connaissent pas l'existence.



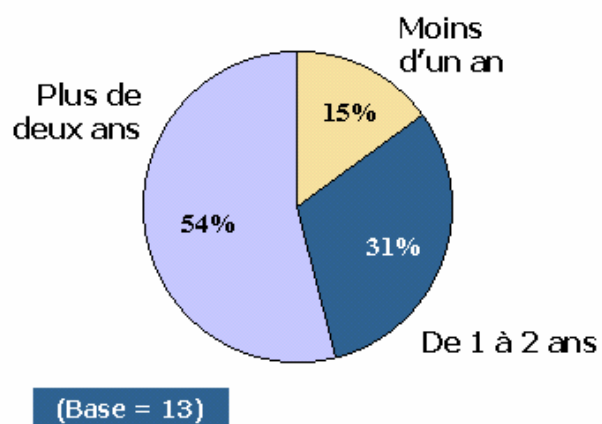
QA1. Connaissez-vous l'existence du crédit d'impôt pour stage en milieu de travail lié au PAMT?

4.2 EXPÉRIENCE AVEC LE PAMT

- Plus des deux tiers des entreprises participantes ont des ententes de PAMT depuis plus de deux ans.
- Par ailleurs, c'est dans la région de Montréal que l'on retrouve une plus forte proportion d'entreprises ayant des ententes PAMT de plus de deux ans. À l'opposé, la proportion d'entreprises ayant des ententes depuis plus de deux ans est moins élevée en Montérégie.

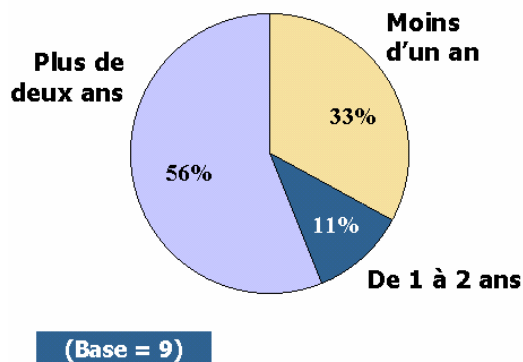
Durée de l'entente PAMT	Total n=224 (%)	Montréal n=51 (%)	Québec n=47 (%)	Estrie n=44 (%)	Saguenay n=20 (%)	Montérégie n=62 (%)
Moins de 6 mois	4	-	-	-	-	13
De 6 mois à 1 an	11	8	9	14	10	15
De 1 à 2 ans	18	12	17	30	15	16
Plus de 2 ans	67	80	75	55	70	56
Ne sait pas	1	-	-	2	5	-

- Parmi les entreprises qui ne connaissaient pas l'existence du crédit d'impôt du PAMT (n=13), plus de la moitié ont des ententes PAMT depuis plus de deux ans et 31% depuis de 1 à 2 ans.



QB2. Depuis combien de temps avez-vous une ou des ententes PAMT avec Emploi-Québec ?

- Parmi celles qui connaissaient l'existence du crédit d'impôt du PAMT mais qui n'en avaient pas bénéficié (n=9), les deux tiers ont des ententes PAMT depuis plus de un an.



QB2. Depuis combien de temps avez-vous une ou des ententes PAMT avec Emploi-Québec ?

4.3 RAISONS DE NE PAS UTILISER LE CRÉDIT D'IMPÔT POUR LES ENTREPRISES QUI CONNAISSENT LE CRÉDIT

- Parmi les entreprises qui n'ont pas utilisé le crédit d'impôt (n=9), une seule entreprise se dit non admissible au crédit.
- Parmi les autres, les raisons invoquées sont les suivantes :
 - N'ont pas d'entente active, pas d'apprenti, n'ont que des employés permanents, les stages n'existent pas dans l'entreprise, je n'ai personne pour cela (n=4);
 - Manque d'information sur le PAMT, je ne savais pas que cela faisait partie d'un crédit d'impôt (n=2);
 - N'a pas eu l'occasion (n=1);
 - Le nombre d'heures accumulées n'est pas profitable, cela ne vaut pas la peine (n=1).

4.4 PROFIL DES ENTREPRISES

- Près des trois quarts des entreprises interrogées comptent moins de 50 employés.

Nombre d'employés (total)	Total n=224 (%)	Montréal n=51 (%)	Québec n=47 (%)	Estrie n=44 (%)	Saguenay n=20 (%)	Montérégie n=62 (%)
Moins de 50	75	78	81	71	45	79
De 50 à 99	16	14	17	16	35	11
De 100 à 500	9	8	2	14	20	10

- C'est dans les secteurs ébénisterie (16%), cuisines (15%), mécanique industrielle (9%), programmation et réglage d'équipement (8%), boulangerie (6%) et coiffure (6%) que nous retrouvons les plus forts taux de participation à cette étude.

Nombre d'employés (total)	Total n=224 (%)	Montréal n=51 (%)	Québec n=47 (%)	Estrie n=44 (%)	Saguenay n=20 (%)	Montérégie n=62 (%)
Ébénisterie	16	24	17	5	10	18
Cuisines	15	14	26	14	20	8
Mécanique industrielle	9	12	9	11	-	10
Programmation et réglage d'équipement	8	10	2	16	-	8
Boulangerie	6	8	6	7	10	3
Coiffure	6	8	6	5	-	7

ANNEXES

ANNEXE 1

QUESTIONNAIRE

Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale
**Évaluation du Crédit d'Impôt du Programme d'Apprentissage en Milieu
de Travail (PAMT)**

QUESTIONNAIRE

(Version finale – 1^{er} février 2006)

- Le texte en caractères MAJUSCULES n'est pas lu aux répondants.
- Les instructions aux interviewers, les sauts logiques et les titres de sections sont en caractères **MAJUSCULES GRAS** et ne sont pas lus aux répondants.

INTRODUCTION

INTRO1

Bonjour/bonsoir. Puis-je parler à Madame/Monsieur _____ ?
C'est cette personne..... 1 → **PASSER À INTRO3**
C'est une autre personne..... 2 → **PASSER À INTRO2**

INTRO2

Pourrais-je parler à cette personne?
Disponible..... 1 → **PASSER À INTRO3**
Non-disponible/prendre un rendez-vous 2 → **REMERCIER ET TERMINER**
REFUS..... 9 → **REMERCIER ET TERMINER**

**NOTER LA DATE ET L'HEURE DU MEILLEUR MOMENT POUR REJOINDRE LE(LA)
RÉPONDANT(E)**

JOUR: _____ HEURE : _____

INTRO3

Bonjour/Bonsoir, mon nom est _____ de CRA-Cogem, une compagnie indépendante d'études de marché. Nous réalisons présentement une étude pour Emploi-Québec sur les perceptions des entreprises participant au Programme d'Apprentissage en Milieu de Travail, le PAMT. Toutes les informations que vous nous donnerez sont strictement confidentielles et jamais personne n'utilisera ces informations pour vous solliciter afin de vous vendre quoi que ce soit.

QF1. Êtes-vous la personne responsable de la gestion du programme d'apprentissage en milieu de travail dans votre entreprise, le PAMT ?

Oui	1	→ PASSER À QF4
Non	2	→ PASSER À QF2
REFUS/NSP	9	→ PASSER À QF2

QF2. Qui serait la personne responsable ?

Nom : _____

QF3. Pourrais-je parler à cette personne?

<u>Disponible.....</u>	<u>1</u>	<u>→ PASSER À INTRO3</u>
Non-disponible/prendre un rendez-vous.....	2	→ REMERCIER ET TERMINER
REFUS	9	→ REMERCIER ET TERMINER

NOTER LA DATE ET L'HEURE DU MEILLEUR MOMENT POUR REJOINDRE LE(LA) RÉPONDANT(E)

JOUR: _____ HEURE : _____

QF4. Selon les informations qui nous ont été transmises par Emploi-Québec, vous avez une entente de PAMT qui est présentement en vigueur. Pouvez-vous me confirmer que vous avez effectivement une entente de PAMT ?

Oui	1	→ PASSER À SECTION A
Non	2	→ REMERCIER ET TERMINER
REFUS/NSP	9	→ REMERCIER ET TERMINER

<i>SECTION A : CRÉDIT D'IMPÔT PAMT</i>
--

QA1. Connaissez-vous l'existence du crédit d'impôt pour stage en milieu de travail lié au PAMT?

Oui	1	→	PASSER À QA3
Non	2	→	PASSER À QA2
REFUS/NSP	9	→	PASSER À QA2

POSER SI NE CONNAIT PAS LE CRÉDIT D'IMPÔT (QA1=2 OU 3)

QA2. Dans le cadre de votre entente PAMT avec Emploi-Québec, il existe un crédit d'impôt visant à favoriser l'accroissement des compétences et la qualification des travailleurs au moyen du Programme d'apprentissage en milieu de travail (PAMT). À la lumière de ces informations, seriez-vous intéressé à obtenir plus d'information afin de bénéficier de ce crédit ?

Certainement	01	→	PASSER À QA2a
Probablement	02	→	PASSER À QA2a
NEUTRE	03	→	PASSER À QA4
Probablement pas	04	→	PASSER À QA4
Certainement pas	05	→	PASSER À QA4
REFUS/NSP	99	→	PASSER À QA4

POSER SI VEUT PLUS D'INFO (QA2=1 OU 2)

QA2a. Pour obtenir plus d'information sur le crédit d'impôt du PAMT, veuillez communiquer avec votre représentant d'Emploi-Québec responsable du PAMT. → **PASSER À SECTION B**

POSER SI CONNAÎT LE CRÉDIT D'IMPÔT (QA1=1)

QA3. Dans le cadre de votre entente de PAMT, avez-vous déjà bénéficié ou prévoyez-vous bénéficier du crédit d'impôt pour stage en milieu de travail lié au PAMT?

Oui	1	→	PASSER À SECTION B
Non	2	→	PASSER À QA4
REFUS/NSP	9	→	PASSER À QA4

QA4. Pourquoi ne prévoyez-vous pas en bénéficiaire ? **NE PAS LIRE RÉPONSES MULTIPLES ACCEPTÉES SONDER : Y A-T-IL D'AUTRES RAISONS ?**

Non-admissible	01	→	PASSER À QA5
Trop compliqué	02	→	PASSER À QA6
Autre programme plus généreux/avantageux	03	→	PASSER À QA8
AUTRE : (PRÉCISER : _____)	98	→	PASSER À QA6
REFUS/NSP	99	→	PASSER À QA6

QA5. Selon vous, pourquoi n'êtes-vous pas admissible au crédit d'impôt ? **NE PAS LIRE RÉPONSES MULTIPLES ACCEPTÉES SONDER : Y A-T-IL D'AUTRES RAISONS ?**

Manque de ressources à l'interne	01
AUTRE : (PRÉCISER : _____)	98
REFUS/NSP	99

QA6. Le fait de ne pas pouvoir profiter de ce crédit d'impôt met-il en péril la poursuite de votre entente PAMT avec Emploi-Québec ? Diriez-vous que votre entente est ...**LIRE** ... en péril ?

Certainement	01
Probablement	02
NEUTRE	03
Probablement pas	04
Certainement pas	05
REFUS/NSP	99

QA7. Pourquoi dites-vous cela ? **SONDER**

AUTRE : (PRÉCISER : _____)	98	→	PASSER À SECTION B
REFUS/NSP	99	→	PASSER À SECTION B

POSER SI RAISON EST AUTRE PROGRAMME (QA4=3)

QA8a. De quel programme s'agit-il ? **NE PAS LIRE RÉPONSES MULTIPLES ACCEPTÉES**

Crédit d'impôt pour Régions	01	→	PASSER À QA8b
Ressources d'Investissement Québec			
AUTRE : (PRÉCISER : _____)	98	→	PASSER À QA9
REFUS/NSP	99	→	PASSER À QA9

POSER SI RÉGION=SAGUENAY ET QA4=03

QA8b. En quoi le crédit d'impôt pour régions ressources est plus intéressant ? **NE PAS LIRE RÉPONSES MULTIPLES ACCEPTÉES SONDER : Y A-T-IL D'AUTRES RAISONS ?**

AUTRE : (PRÉCISER : _____) 98
REFUS/NSP 99

QA9. Le fait de ne pas pouvoir profiter de ce crédit d'impôt met-il en péril la poursuite de votre entente de PAMT ? Diriez-vous que votre entente est ...**LIRE** ... en péril ?

Certainement 01
Probablement 02
NEUTRE 03
Probablement pas 04
Certainement pas 05
REFUS/NSP 99

QA10. Pourquoi dites-vous cela ? **SONDER**

AUTRE : (PRÉCISER : _____) 98 → **PASSER À SECTION B**
REFUS/NSP 99 → **PASSER À SECTION B**

<i>SECTION B : QUESTIONS DE CLASSIFICATION</i>

QB1. Dans quel secteur d'activité votre entreprise œuvre-t-elle? **NOTER LA RÉPONSE**

QB2. Depuis combien de temps avez-vous une ou des ententes PAMT avec Emploi-Québec ?

Moins de 6 mois	01
De 6 mois à 1 an	02
De 1 an à 2 ans	03
Plus de 2 ans	04
REFUS/NSP	99

QB3. Votre entreprise compte combien d'employé au total ?

Moins de 50	01
De 50 à 99	02
De 100 à 500	03
Plus de 500	04
REFUS/NSP	99

SI QA3=1 PASSER À SECTION C

**SI QA3 ≠1 REMERCIER ET TERMINER
SECTION UNIQUEMENT POUR CEUX DONT QA3=1**

SECTION C : RECRUTEMENT GROUPES DE DISCUSSION

Dans le cadre de la seconde phase de cette étude pour Emploi-Québec, nous sommes à la recherche d'employeurs désirant participer à un groupe de discussion.

L'objectif de cette rencontre est de mieux connaître les problématiques liées au crédit d'impôt dans le cadre du PAMT.

Cette démarche s'inscrit dans la volonté d'améliorer les services aux employeurs et de développer une approche mieux adaptée aux réalités des entreprises.

Nous vous assurons que vos propos seront traités confidentiellement. Les résultats de l'étude se traduiront par des données et des recommandations de nature générale, de sorte que ni votre entreprise ni vous ne serez identifiés.

Cette rencontre de groupe sera organisée dans une ville de votre région et durera au maximum 90 minutes. Si vous vous présentez à cette rencontre, nous vous remettrons la somme de 50\$ en argent pour couvrir vos frais de déplacement et pour vous remercier de votre participation.

INVITATION***GROUPE 1 : MONTRÉAL***

Je peux donc confirmer votre présence pour la rencontre du 13 février 2006, à 14h00. La rencontre aura lieu aux bureaux de CRA-Cogem situés au :

*1155, BOUL. René-Lévesque Ouest
24e étage, bureau 2420*

GROUPE 2 : CHICOUTIMI

Je peux donc confirmer votre présence pour la rencontre du 15 février 2006, à 14h00. La rencontre aura lieu l'Hôtel Le Montagnais à Chicoutimi :

*1080, boul. Talbot
Chicoutimi
G7H 4B6
(418) 543-1521*

GROUPE 3 : QUÉBEC

Je peux donc confirmer votre présence pour la rencontre du 9 février 2006, à 14h00. La rencontre aura dans les bureaux situés au :

*Impact Recherche
801, chemin St-Louis
Québec QC G1S 1C1
(418) 647-1122*

GROUPE 4 : SHERBROOKE

Je peux donc confirmer votre présence pour la rencontre du 13 février 2006, à 11h00. La rencontre aura lieu à la Faculté d'Administration de l'Université de Sherbrooke

*Université de Sherbrooke
Faculté d'Administration
Salle K1-3018
2500, boul. de l'Université
Sherbrooke QC J1K 2R1
(819) 821-8000 poste 3394*

Seriez-vous intéressé(e) à participer à ce groupe de discussion ?
Pourrais-je avoir vos coordonnées s'il-vous-plaît?

NOM: _____

ADRESSE: _____

TÉLÉPHONE (MAISON): _____ (BUREAU) : _____

Nous vous demandons de vous présenter une quinzaine de minutes avant l'heure prévue. De plus, si vous avez besoin de lunettes pour lire, il serait important de les apporter.

Nous communiquerons avec vous la veille de la rencontre afin de confirmer votre présence.

REMERCIER ET TERMINER

ANNEXE 2

GUIDE DE DISCUSSION

EQ-PAMT

Guide pour les groupes de discussion

Évaluation du crédit d'impôt lié au PAMT

Date de la rencontre :
Heure :
Lieu de la rencontre:
Nombre de personnes prévues / présentes : /

Note : Toujours garder en tête les objectifs du groupe, à savoir :

- chercher et comprendre les préoccupations des entrepreneurs :
 - leurs besoins, la complémentarité avec d'autres programmes, leurs sources de satisfaction ou d'insatisfaction, ce qui est important pour eux
 - leurs suggestions d'amélioration

Introduction (5 à 10 minutes)

- Présentation de l'animateur et du preneur de notes
- Rappel des règles de discussion
- Importance de donner ses opinions personnelles
- Importance de réagir aux opinions / perceptions des autres
- Informer de la présence d'observateurs
- Informer des raisons de l'enregistrement (pour faciliter l'analyse subséquente)
- Confidentialité des renseignements
- Tour de table : présentation des participants : Nom
 - Entreprise
 - Nombre d'années avec le PAMT
 - Nombre d'employé
 - Nombre d'ententes avec PAMT

Objectif visé par la rencontre

- Emploi-Québec veut connaître votre appréciation du fonctionnement crédit d'impôt du Programme d'Apprentissage en Milieu de Travail (PAMT) dont votre entreprise ou votre organisme bénéficie. Nous allons donc au cours des 90 prochaines minutes, discuter de l'expérience de votre entreprise ou organisme.

Thème 1 Notoriété et application	
Objectifs	Connaître les perceptions des entrepreneurs relativement à leur prise de contact et à leur application au programme et au crédit d'impôt du PAMT
Principale technique	Questionnement / tour de table
Durée	15 à 20 minutes

1.1 Information sur le crédit d'impôt relié au PAMT

- Comment et par qui avez-vous été mis au courant de l'existence du PAMT et du crédit d'impôt? **SONDER**
 - Représentant EQ
 - Conseiller industriel
 - Associé
 - Autre
- Les caractéristiques du crédit d'impôt vous ont-elles été correctement présentées ?
 - Si non, quels problèmes avez-vous rencontré ? **SONDER**
 - Informations erronées
 - Information manquantes
 - Information difficile à trouver
 - Autre
 - Pourrait-on procéder autrement ? **SONDER**
 - Rendre l'information plus accessible
 - Avoir un accès plus facile aux représentants
 - Autre

1.2 Préparation de votre demande de crédit d'impôt

- Avez-vous eu de l'aide pour préparer votre demande ?
 - Si oui, de qui? **SONDER**
 - Représentant EQ
 - Employé de Revenu Québec
 - Conseiller externe
 - Autre
 - Si non, auriez-vous aimé avoir de l'assistance pour compléter votre demande de crédit d'impôt ?
 - Si oui, quel genre d'aide ? **SONDER**
 - Pour améliorer les chances d'être accepté
 - Pour simplifier le processus
 - Pour éviter les erreurs
 - Autre

- Avez-vous rencontré des problèmes dans la préparation de votre demande de crédit d'impôt ?
 - Si oui, quels ont été les problèmes rencontrés ? **SONDER**
 - Trop compliqué
 - Trop long
 - Difficile d'obtenir les informations requises
 - Autre
 - Pourrait-on procéder autrement ? **SONDER**
 - Rendre plus facile
 - Fournir des outils d'assistance
 - Autre
- Y a-t-il des contraintes dans l'admissibilité des entreprises, l'admissibilité des dépenses ou le niveau du crédit ?
 - Est-ce que certains critères d'admissibilité vous semblent superflus? **SONDER**
 - Lesquels?
 - Pourquoi ?
 - Y en a-t-il qui ne sont pas clairs ?
 - Lesquels?
 - Est-ce que certaines dépenses non-admissibles devraient être admissibles? **SONDER** Lesquelles ?
 - Le crédit couvre-t-il toutes les dépenses liées au PAMT (ex. les pertes de produits)?
 - Est-ce que le niveau du crédit d'impôt vous semble juste?
 - Si non, à quel niveau croyez-vous qu'il devrait être ?

1.3 Rôle du crédit d'impôt

- Au cours du processus de décision vous ayant amené à choisir le PAMT comme moyen d'améliorer les compétences de votre personnel, quel rôle a joué le crédit d'impôt ? **SONDER**
- Auriez-vous signé une entente de PAMT s'il n'y avait pas eu de crédit d'impôt ?
 - Sans le PAMT auriez-vous conserver l'employé à votre emploi ? **SONDER**
 - L'auriez-vous formé quand même ?
- Pourquoi ?

1.4 Incitation au développement des compétences

- Ce crédit représente-t-il un incitatif réel à investir dans le développement des compétences de la main-d'œuvre ?
- Comment pourrait-on favoriser le développement des compétences autrement ?
SONDER

1.5 Avant d'inscrire les employés au programme PAMT :

- Font-ils des essais?
- Comment mesure-t-il l'intérêt des employés?

Thème 2 Fonctionnement	
Objectifs	Connaitre les perceptions des entrepreneurs relativement au cheminement de leur demande
Principale technique	Questionnement / tour de table
Durée	10 à 15 minutes

2.1 **Fonctionnement**

- Comment s'est déroulé le cheminement de votre entente de PAMT?
- Comment avez-vous choisi les futurs apprentis?
 - Avez-vous reçu le soutien attendu de la part de votre agent d'Emploi-Québec ? **SONDER**
 - Si oui, était-il utile ? (par exemple : le carnet d'apprentissage)
 - Si non, pourquoi?
 - Pas suffisant
 - Pas adéquat
 - Pas disponible
 - Autre
 - Si non, auriez-vous aimé bénéficier de support ?
 - Si oui, avez-vous tenté d'obtenir su support ?
 - Quelles démarches avez-vous effectuées ?
 - Après de qui ?
 - Les délais de traitement pour la signature de l'entente sont-ils convenables ?
 - Pourquoi ?
- L'attestation de participation au programme et la délivrance des certificats sont-ils satisfaisants ?
 - Si non, pourquoi? **SONDER**
 - Quels problèmes avez-vous rencontrés?
- L'application du crédit d'impôt par Revenu Québec est-elle satisfaisante ?
 - Si non, avez-vous rencontré des problèmes ? **SONDER** Lesquels ?
 - Crédit d'impôt refusé
 - A eu besoin de se battre pour le faire accepter
 - Appliqué en partie seulement à cause d'un autre crédit
 - Autre
- Le crédit- d'impôt devrait-il pouvoir s'appliquer à d'autres façons de développer les qualifications de votre personnel ? **SONDER**
 - Comment ?

2.2 Problèmes

- Quels sont les problèmes rencontrés ? **SONDER**
- Quelle est l'ampleur ou quelles sont les conséquences de ce problème ?
 - Sur le programme PAMT de votre entreprise?
 - Sur le développement des compétences dans votre entreprise?
- Comment pourrait-on les éviter ? **SONDER**
 - Simplifier le processus
 - Information plus précise
 - Autre

Thème 3 Utilisation d'autres mesures ou programmes d'Emploi-Québec	
Objectifs	Identifier les autres programmes ou incitatifs offerts par Emploi-Québec utilisés par l'entreprise
Principale technique	Questionnement / tour de table
Durée	10 à 15 minutes

3.1 Identifier les programmes ou incitatifs utilisés

- Outre le PAMT, utilisez-vous d'autres mesures ou programmes à l'intention des entreprises offertes par Emploi-Québec? **SONDER**
- Quels sont-ils ?
 - par ex. la mesure subvention salariale, la mesure Formation (volet entreprises), les projets pilotes de formation continue, les programmes de subvention du FNFMO?
 - Plus précisément le Programme de subvention pour la formation de la main-d'œuvre en emploi 2004-2006 – Intervention regroupée et le Programme de subvention pour l'Intervention régionale en matière de formation de la main-d'œuvre en emploi 2004-2006.
- Êtes-vous assujettis au 1 %?
- Autres crédits ou programmes
 - Le crédit d'impôt pour stage en milieu de travail lié au PAMT est-il en concurrence avec d'autres incitatifs fiscaux, mesures ou programmes visant à aider les entreprises à accroître les compétences de leur main-d'œuvre ?
 - Quels sont ces incitatifs fiscaux, mesures ou programmes ?

3.2 Concurrence vs Complémentarité

- Selon vous, y a-t-il concurrence ou complémentarité entre ces programmes et le PAMT ? **SONDER**
 - En quoi sont-ils concurrents ou complémentaires ?
 - En quoi est est-ce bénéfique ou non pour votre entreprise ?
 - Y a-t-il des répercussions pour votre entreprise ? **SONDER**
 - Est-ce que la situation vous empêche de profiter de certains programmes ou crédits ? **SONDER**
 - Lesquels ?
 - Comment peut-on améliorer cette situation ?
- Avantages comparatifs
 - Comment le crédit d'impôt du PAMT se compare-t-il aux autres programmes ?

- Avantageusement ?
 - Quels sont ses avantages ?
 - Niveau du crédit d'impôt
 - Facilité d'obtention
 - Facilité d'application
 - Autre
 - Désavantageusement ?
 - Quels sont les désavantages ?
 - Niveau du crédit d'impôt
 - Facilité d'obtention
 - Facilité d'application
 - Autre
- Suggestions
 - Y a-t-il d'autres incitatifs fiscaux, mesures ou programmes qu'il faudrait mettre en place pour répondre à vos besoins de développement de la main-d'œuvre de votre entreprise?

ATTENTION

Pour le groupe de discussion au Saguenay- Lac St-Jean – on devra parler spécifiquement du crédit d'impôt pour régions ressources

MINISTÈRE DE L'EMPLOI ET DE LA SOLIDARITÉ SOCIALE
ÉVALUATION DU CRÉDIT D'IMPÔT DU PROGRAMME D'APPRENTISSAGE EN
MILIEU DE TRAVAIL (PAMT)

Thème 4 Suggestions d'amélioration	
Objectifs	Identifier des pistes d'amélioration
Principale technique	Questionnement / tour de table
Durée	10 à 15 minutes

4.1 Besoins des entreprises

- L'actuel crédit d'impôt pour stage en milieu de travail lié au PAMT répond-il aux besoins de l'entreprise?
- Pourquoi?
- Quels besoins ne sont pas comblés? **SONDER**

4.2 Améliorations

- Comment pourrait-on améliorer ce crédit ?
- Devrait-on l'élargir à d'autres stratégies de formation en entreprise que le PAMT?

4.3 Résumé des bénéfices du crédit d'impôt

- Employeur
- Employés

Remerciement des participantes et participants